La transmission d'entreprises

Faire perdurer et adapter l'activité de sa société sous la forme de Scic est une opportunité qui peut répondre à de multiples motivations.

Impliquer l'écosystème

Vendre son entreprise à ses salariés au prix du marché est une solution viable d'un point de vue économique. Elle permet de pérenniser des structures saines et rentables et de sauvegarder les emplois sur le territoire. Le magasin Biocoop Au Bourgeon Vert à Bourges, une structure de 50 ans d'ancienneté, s'est à ce titre transformé en 2024 suite au départ à la retraite de la gérante, comme témoigne Camille Bodelet, directrice générale : *« L'enjeu était de conserver l'esprit mis en place grâce à toute une mobilisation citoyenne pour maintenir un relais de nourriture biologique sur le territoire. »* C'est en réunissant suffisamment de parts sociales que l'emprunt pour racheter le fonds de commerce fut possible : *« Sur les 500 copropriétaires aujourd'hui, 400 sont des clients ! »* Cet engagement collectif se retrouve aussi chez l'Auberge du Cèdre, un hôtel-restaurant dans l'Hérault, créée en 1992 sous forme SARL et devenue Scic en 2022 : *« les clients souhaitaient que nous continuions notre activité après le départ à la retraite des fondateurs. En tant que chef de cuisine dans la structure depuis 15 ans, il a fallu me former pour faire perdurer l'activité dans de bonnes conditions ! »*, souligne la gérante Véra Negel. Une période de 3 ans a facilité la transition opérationnelle avec notamment l'intégration des clients dans un des collèges de la gouvernance.

Maintenir son indépendance

Conserver son activité pour avoir la mainmise sur son destin, c'est le credo de La Gazette de Montpellier. Ce média de presse écrite créé en 1987 s'est transformé en avril dernier : *« On voulait protéger notre média et sa ligne éditoriale, rester indépendant et éviter le rachat par un groupe de presse »*, affirme Jean-Baptiste Decroix, PDG. À l'approche des 40 ans et du départ du PDG fondateur, le choix du modèle Scic est retenu pour intégrer lecteurs et acteurs sociaux-économiques du territoire (des associations et entreprises locales ayant un modèle mutualiste ou coopératif) dans la gouvernance, en cohérence avec l'ADN de sa ligne éditoriale, inscrite dans ses statuts : *« les personnes qui rejoignent la coopérative doivent partager les valeurs d'indépendance de la presse et aider à faire perdurer un modèle qui existe déjà. La ligne éditoriale étant l'apanage uniquement des journalistes. »* Il aura fallu deux ans pour préparer la passation, recruter des sociétaires, établir un cadrage juridique et financier pour cette société réalisant près de 4 M€ de chiffre d'affaires, toujours à la recherche de nouveaux sociétaires : *« Rejoindre notre coopérative est un acte démocratique et citoyen pour soutenir une presse locale indépendante. »*



L'Auberge du Cèdre, dans l'Hérault.



Biocoop Au Bourgeon Vert à Bourges.



en Scic

Sortir de la valorisation capitalistique

Se transformer en Scic peut aussi être un choix pour poser des limites autour de la lucrativité. Arcadie, société majeure sur le marché des épices, des plantes aromatiques et médicinales issues de l'agriculture biologique française, l'affirme en choisissant le statut en 2025. Avec sa croissance, la société a cumulé des réserves assez importantes : *« La valeur mathématique de l'action de nos fonds propres a augmenté et les actionnaires qui nous ont accompagnés avec quelques milliers d'euros voilà 30 ans se retrouvaient tout d'un coup à la tête de millions. »* Les questions de transmission et leurs impacts sur les générations font dire au dirigeant Matthieu Brunet *« qu'il fallait trouver des moyens de sortir de là »* pour éviter une cession classique à un acteur dont la priorité aurait été la rentabilité au détriment des valeurs humaines de l'entreprise. La création d'une holding familiale et d'un fonds de dotation actionnaires multi-entreprises pour tenter *« de sortir un peu l'entreprise du marché »* ne suffisent pas. C'est la notion de réserves impartageables (part des bénéfices d'au moins 57,5 % définitivement bloquée et accumulée dans l'entreprise) qui permettent à l'entreprise de s'appartenir elle-même et de faire passer le projet avant la plus-value des sociétaires. Le système des collèges que propose le statut Scic permet également de contractualiser les parties prenantes dans une démarche de collaboration.



Arcadie, dans le Gard.

Se démarquer sur le marché

Adopter le statut Scic peut être un avantage stratégique pour renforcer sa crédibilité. C'est le cas de la récente Scic Sindup (à Angers) transformée en avril 2026. Pionnière en tant que plateforme de veille stratégique depuis 20 ans, elle œuvre pour des projets d'open innovation comme « SiteID », qui vise à créer un nouveau modèle économique entre producteurs et consommateurs d'information. La société se positionne comme un « commun numérique », sécurisant pour les partenaires (pas de dividendes, gouvernance partagée), ce qui est un réel atout face aux GAFAM et pour les projets liés à l'IA de confiance et à la souveraineté numérique : *« Plutôt que d'être vu comme une boîte éditrice de logiciels qui veut profiter de la situation pour prendre des parts de marché, être en Scic permet de montrer qu'on est un socle de co-développement, de co-innovation et de co-investissement sécurisé. C'est vraiment se différencier et être copropriétaires d'une solution qui redessine les contours du marché »*, témoigne le président Mickaël Réault. Co-construire en coopérative permet donc d'aligner au mieux les intérêts de tous et intégrer plus finement leurs attentes dans les orientations stratégiques de l'entreprise : *« On a besoin de différentes parties prenantes, dont justement les producteurs d'informations et d'autres briques technologiques. Quand on veut vraiment innover aujourd'hui, on ne peut plus vraiment le faire tout seul dans son coin. »* MATHILDE THÉNOZ



© Paul Plaisance

La Gazette de Montpellier.



Pour en savoir plus :

https://www.biocoopaubourgeonvert.fr/

https://auberge-du-cedre.com/

https://www.lagazettedemontpellier.fr/

https://www.arcadie.fr/

https://form.sindup.com/rejoindre-la-scic